

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 195

DE LYON

Mercredi 13 Juillet 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 4^h & 40 DE CHAQUE MOIS

ANNONCES
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 62, Rue de la République.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent
le N°

ADMINISTRATION et REDACTION : 4, Rue Stella
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent
le N°

ABONNEMENTS...
Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr.
Autres départements... 6 fr. 12 fr. 24 fr.
Étranger (Union Postale)... 9 fr. 18 fr. 36 fr.

LE RAPPORT COLIN A LA CHAMBRE — L'ORDRE DU JOUR

FAITS DU JOUR

La Chambre a discuté le rapport de M. Colin sur l'affaire des Chartreux. De vifs incidents se sont produits.

L'ensemble de l'ordre du jour de confiance présenté par les gauches est adopté par 334 voix contre 154.

D'après le «*Matin*» un vif incident se serait produit entre le Vatican et le gouvernement français. Le Pape exigerait la démission d'un certain nombre d'évêques français.

Les récents décrets ont frappé 751 écoles de frères et 1.647 écoles de sœurs.

Le bey de Tunis est arrivé hier matin à Paris et a rendu visite au président de la République.

Un engagement a eu lieu à Tati-Kiao. L'armée russe est sous le commandement du général Kouroupatkine.

OPINIONS

DEUX ÉPOQUES

Je voudrais bien savoir, non pas quel était ce jeune homme ainsi que le chante la Marguerite de Faust, mais ce que pense le jeune homme d'à présent dont l'esprit s'ouvre aux effluves de la vie publique.

Nous savons très bien, nous, anciens jeunes hommes, ce que nous avons pensé, senti, voulu, lors de notre éclosion printanière aux choses politiques, aux choses françaises.

Celles-ci furent pour nous horriblement affligeantes.

Nos yeux de vingt ans s'écarquillèrent, noyés de larmes, sur des ruines imprévues, sur des désastres presque sans précédents.

Il nous fallait perdre en quelques semaines, en quelques heures, pourrions-nous dire, toutes nos invétérées et fibres présomptions de l'invincible valeur française.

Les faits, lamentables et brefs, coup sur coup, comme des lames implacables de haute marée emportant dans leur rythme et inlassable chevau-chée tout ce qui résiste ou s'étonne, balayaient devant eux, sans conteste et sans réplique, toutes nos certitudes, toutes nos jaillances, toutes nos affirmations.

Pêle-mêle, en un désordre cependant réglé et mathématique, s'écroutait et roulait à vau l'eau toute l'opinion acquise que nous avions reçue de nous-mêmes.

Plus d'un, en proie à ce rêve mauvais, n'y voulait point croire qui déjà s'évoilait citoyen mortifié d'une patrie réduite, mutilée, retournant ses suprêmes fureurs contre elle-même, livrant aux ravages de la guerre civile et de l'incendie volontaire les soldats et les édifices que les canons avaient épargnés.

Et, devant ces mutilations, ces cadavres et ces décombres, des enfants, à peine des hommes, la rage au cœur et le poing crispé, assignaient à l'infidèle et changeante fortune des armes un nouveau rendez-vous !

Pour chacun de ceux qui vécurent ces jours fumeux et inoubliés, la tempête, en des souffles épars, fut une semence de révoltes à terme et d'énergies à échéance.

On se promit, on se jura d'être prêts, aux occasions prochaines auxquelles l'histoire ne fit jamais faillite, chez les nations qui veulent durer.

Le délai concédé aux récriminations incoercibles des factions, on se mit à l'ouvrage pour la République, pour l'Armée, pour l'Argent, pour les relèvements méthodiques, pour les inépuçables rentrées en scène on des vêtements de victoire et de résurrection d'une Patrie brisée, ensevelie dans son deuil, volée jusqu'aux pieds de nos novices drapeaux, car le deuil des vieilles patries se porte en drapeaux neufs, les autres ayant disparu...

Voilà l'empreinte que les jeunes hommes de notre génération ont reçue de la minute d'histoire qui fut la leur, et tel fut, sous le choc, le réflexe de leur volonté et de leur courage.

Vingt ans, c'est-à-dire le cycle ordinaire de l'activité politique d'une génération, ces idées furent la dominante de la République, de cette République noble, pure, grise, patriote, nationale.

qu'elle avait voulue et qu'elle avait faite, par un dernier élan de sa foi juvénile vers un culte inviolé et une tradition survivante.

Trois hommes, diversement populaires au même titre, marquant de leur passage, et à leur façon, cette phase insigne et mémorable de notre redressement national : Gambetta, Boulanger, Déroulède...

Tous trois ont été méconnus, bafoués, flagellés, exilés ou ostracisés, par ceux qui guettaient sans relâche, derrière la République, pour le compte des protestants et des juifs, l'instant d'achever l'œuvre de 1871 en faisant de la France désarmée, la vassale et la subalterne de l'Allemagne et de l'Angleterre.

C'est fait et c'est l'aboulement de la seconde période d'histoire dont nous sommes ; nous vétérans, les témoins frémissants.

L'affaire Dreyfus en a été et en demeure le signe, le symbole.

L'apothéose d'un traître militaire et d'un traître juif, encadré, escorté, glorifié par tout ce que la France, follement hospitalière, compte d'étrangers à peine naturalisés, de cosmopolites en résidence, de dénationalisés littéraires, artistiques, musicaux, alimentaires, sois-disant intellectuels, s'infiltrant et se substituant par un glissement continu aux élites indigènes, domestiquant peu à peu, par la corruption systématique, par l'embrigadement voisin de la servitude, par une sélection à rebours de tout ce qui est nul, médiocre, obéissant, mais avide et soumis, des clientèles qui occupent le pouvoir et l'exercent, moyennant des profits, pour ces étrangers devenus des maîtres.

De cette période émergent, comme de la précédente, trois hommes diversement impopulaires et au même titre, ayant laissé un sillage éclatant et significatif : Dreyfus, Reinach, Jaurès, c'est-à-dire la trahison française et le sophisme pour la travestir.

Si des ministres ou des présidents patriotes, comme Thiers, Grévy, Carnot, Pétier, Faure, correspondent à la première phase dont Gambetta, Boulanger, Déroulède furent des expressions improvisées en quelque sorte, en marge du monde officiel, toute une clique, toute une valetaille d'exécuteurs aux ordres des protestants et juifs se dresse désormais avec les Waldeck-Rousseau, les Combes, les André, les Pelletan, les Vallé, les Monis, toute la chientille des renégats, des escrocs, des ganachos, des concussionnaires ou se recrutent si aisément la trahison d'Etat et le sophisme d'Etat, la corruption d'Etat, et, pour plafonner au-dessus de cette cour des miracles, le plus coupable, le plus répugnant, le plus responsable de tous, le prince : Loubet.

Je voudrais savoir ce que les jeunes pensent de cet éveil à la vie publique, avec un tel spectacle sous les yeux ?

Que pensent-ils donc, en présence de cet égoût collecteur, encore plus que collectiviste, subitement crevé dans les avenues rectilignes de la politique française ?

Quello est leur sensation spontanée, intime, originale, devant cette leçon de chose et cette leçon d'hommes ?

Vers qui sont-ils portés, élevés, enhardis par de tels émeutes et par de tels exemples ?

Quello est leur résolution ? Que veulent-ils et où vont-ils ?

No se disent-ils point : Faisons comme ceux-ci qui triomphent, puisque les autres succombent qui furent meilleurs ! N'est-il pas plus profitable d'être corrompu qu'incorruptible ? N'est-il pas mieux porté d'être un chequard, un salimbanquo et un voleur, que d'être un bon citoyen, un patriote et un honnête homme ?

Eh bien, quoiqu'on puisse en penser, je déclare, pour ma part, que, si affreux fut-il, le tableau de 1871 qui fit jaillir tant de pleurs imprévus de nos yeux d'adolescents, il était moins dégoûtant, moins déconcertant, moins débilissant, moins effrayant que celui-ci.

Je considère que ces jours de lutte, où le sang de mon pays coulait encore pour une noble cause, furent moins mortuaires que ces abécédés crévés, d'où ne coule plus de ses veines que de la saignée d'hôpital.

Vive la défaite, les armes à la main, dans les écoulements tragiques, les fumées et les clameurs ! C'est encore de la vie cela ; c'est de la vie intense pour un peuple, et c'est par ces épreuves expiatoires et purificatrices qu'il se tempère, se conserve, et se régénère ; tandis qu'il crève, à présent, sur un grabat puant, dans la pourriture et la vermine !

Georges THIÉBAUD.

Notes Politiques

A CÔTÉ DE LA QUESTION

Les conclusions de la commission d'enquête sur le million des Chartreux, nous placent pas à la presse comble. J'aurais été bien étonné qu'il en fut autrement. Encore faudrait-il que les critiques formulées eussent au moins apparence de raison. Ce modeste minimum n'a même pas été atteint. Un des plus subtils censeurs du rapport de M. Colin s'en prend à trois mots du texte du premier projet de résolution : « La Chambre déclare que « de l'enquête, telle qu'elle a été ordonnée, n'est résultée aucune preuve... » Pourquoi, demande-t-il, cette réserve hypocrite : « telle qu'elle a été ordonnée » ? Sans doute pour faire entendre que si l'enquête avait été ordonnée autrement, on eût bien trouvé des preuves de crimes. Or, ajoute-t-il, « jamais il n'y eut d'enquête, n'est résultée aucune preuve... » Vraiment ? Eh bien, si l'enquête n'était ni définie ni limitée, pourquoi le président du Conseil a-t-il interdit au préfet de police de parler sur la question des cercles ? Car il le lui a interdit : M. Lépine l'a fait connaître à la commission dans les termes les plus explicites. M. Combes n'a pas dit au préfet : « Ne parlez que sur ce qui fait l'objet même du mandat de la commission », ce qui eût été à ce haut fonctionnaire une certaine latitude d'appréciation ; mais il lui a dit : « Si on vous interroge sur les cercles, vous ne parlerez pas. Sur ce sujet, vous vous considérez comme toujours lié par le secret professionnel. »

En sorte que M. Lépine n'était autorisé à déposer que sur des choses dont il ignorait le premier mot ; il avait le droit de parler sur les visites de Grenoble, de Fourvoirie ou de Pignerol, sur des faits, en un mot, qui s'étaient passés en dehors de son ressort, lui échappaient complètement et que, suivant son dire, « il n'a connus que par les journaux » ; mais sur les chantages, vrais ou supposés, qui relèvent immédiatement de sa surveillance, sur les faits qui étaient à sa connaissance directe et personnelle, il avait la bouche close. Nous dire après cela que jamais enquête n'a été « moins définie et moins limitée », c'est plutôt hardi.

La vérité est que les malins comblettes eussent souhaité que le rapport ne marquât pas la limite où, de par le vote de la Chambre, s'arrêtait le mandat de la commission. De cette façon, on eût pu faire croire aux lecteurs, peu enclins à approfondir les textes, que la commission avait enquêté sur tout et n'avait rien trouvé.

De fait, la commission n'a rien trouvé dans le terrain qu'on lui avait défendu de fouiller. C'est tout ce qu'elle avait à dire et c'est tout ce qu'elle a dit. Où est l'incorrection ? Où est l'hypocrisie ? L'hypocrisie, dans l'espèce c'est de tenter de faire croire que la question des cercles est vidée — alors qu'elle ne l'est pas. — A. H.

protestation du Pape contre le voyage de M. Loubet, plusieurs évêques français ont reçu de Rome, neuf jours après le rappel de M. Nisard, un ordre portant le sceau du cardinal Vannutelli, leur enjoignant de faire tenir, par retour du courrier, leur démission à ce prélat.

Les évêques en réfèrent au ministre des cultes, qui leur déclara qu'ils ne pouvaient être destitués que par la volonté concordante de l'Etat et de l'Eglise.

M. Merry Del Val vient de signifier aux évêques suspects une sommation de venir se démettre à Rome, dans la quinzaine, sous la menace de se voir immédiatement relevés de la totalité de leurs pouvoirs épiscopaux.

Le ministre des cultes a répondu en interdisant aux évêques de quitter leur diocèse. L'affaire en est là.

M. Loubet ajoute que l'on assure que le jour où, sans accord préalable, le Vatican destituerait un évêque, le gouvernement, considérant ce fait comme une violation du Concordat, supprimerait immédiatement le budget des cultes. Les prélats visés par le Vatican sont d'abord les évêques de Laval, de Dijon et deux autres évêques et trois archevêques qui refusèrent de subir le jour des congrégations.

L'information du *Matin*, si elle est exacte, confirme le changement de politique de Pie X envers la République française ; ce sera la lutte ouverte au lieu de la neutralité bienveillante de Léon XIII.

Le bey de Tunis est arrivé ce matin à neuf heures dix. A sa descente du train, à la gare de Lyon, il a été salué sur le quai par le général Dubois, au nom du président de la République, par les représentants des différents ministères, le gouverneur militaire de Paris, le préfet de la Seine et le préfet de police.

Une compagnie d'infanterie a rendu les honneurs. M. Lépine, directeur du protocole, a aussitôt conduit le souverain et sa suite, dans des voitures de la présidence escortées d'un escadron de cavalerie, à l'Elysée-Palace-Hôtel, où ses appartements ont été retenus. Après quelques instants de repos, le bey s'est rendu au palais de l'Elysée, pour saluer le président de la République et Mme Loubet.

Le président de la République lui a peu après rendu sa visite à l'Elysée-Palace.

LES PERMETTURES D'ÉCOLES
CHEZ LES FRÈRES DES ÉCOLES
CHRÉTIENNES
Paris, 12 juillet.

La Patrie a pu interviewer ce matin le Frère Justinius, secrétaire général des Frères de la Doctrine chrétienne, qui lui a fait les déclarations suivantes :

Nous n'avons pas été surpris de la décision prise par le gouvernement à la suite de la loi sur le mariage. Nous nous y attendions depuis l'année dernière, avant même que le texte de la loi fut formulé et présenté aux Chambres.

Qu'est-ce que nous allons faire ? Nous sommes à la loi. Nous n'avons jusqu'ici reçu encore aucune modification de fermeture d'écoles, mais cela ne tardera certainement pas. D'ailleurs, demain, nous ne serons plus chez nous, car un liquidateur va nous être donné.

Nous sommes en France environ onze mille dispersés dans quatre cents écoles. Parmi les Frères qui resteront sans emploi, par suite de la fermeture successive des écoles, ceux qui le demanderont retourneront dans leur famille et seront relevés de leurs vœux. D'autres se réinstalleront sur place, comme le permet la jurisprudence de la cour de cassation, et continueront à enseigner.

Enfin, les Frères qui voudront rester dans l'Institut seront envoyés, par les soins du Frère supérieur général, dans nos maisons de l'étranger, en Irlande, au Canada, à New-York et dans les États de New-York, où nous possédons de beaux établissements, en Autriche, en Turquie, en Asie Mineure et en Égypte.

Quant à nos noviciats, ils n'existent plus. Les élèves ont été renvoyés à leurs parents. Seuls quelques-uns sont partis, avec l'assentiment de leur famille, à l'étranger.

Notre consoling, en partant, c'est d'emporter avec l'affection sincère de tous nos anciens élèves — et nous en recevons depuis quelques jours des marques bien nombreuses et bien touchantes — l'espoir de ceux qui nous ont combattus, poussés surtout par un sentiment confessionnel.

A ce propos, le rapport de M. Buisson, qui n'a jamais manqué une occasion d'étaler la haine qu'il professe pour tout ce qui est catholique, et en particulier pour nous, restera comme un des plus beaux hommages qui nous ait été offerts et de nos meilleurs arguments en notre faveur.

LE BILAN DE LA SUPPRESSION
Voici le bilan des deux journées d'avant-hier et d'hier, établi par la statistique officielle suivante, destinée à produire son petit effet sur la majorité parlementaire à la veille de la bataille incertaine :

Par les arrêtés qui viennent de paraître au *Journal Officiel*, en vertu de la loi sur l'enseignement congréganiste, le président du Conseil a ordonné la fermeture, à la fin de l'année scolaire, de deux mille trois cent quatre-vingt-dix-huit établissements qui se répartissent ainsi :

Écoles de Frères de la Doctrine chrétienne, 751 écoles ; dirigées par des Sœurs, 1.054 écoles ; annexées à des établissements hospitaliers (femmes), 503. Total : 2.308.

Pour cette dernière catégorie, les locaux qui étaient réservés à l'enseignement reviennent de plein droit aux œuvres hospitalières.

Rapportons que, dans le projet qu'il a soumis au Parlement au mois de décembre dernier, le gouvernement faisait entrevoir la possibilité de fermer des établissements de la loi, 697 établissements de

Frères sur 1.359 qui existent au total, la fermeture des 602 établissements restants exigeant des constructions préalables pour recevoir les élèves. Les suffrages scolaires ayant légèrement augmentés, depuis le mois de décembre, c'est 751 établissements que le président du Conseil vient d'ordonner de fermer.

Pour les femmes, la situation est la même. On prévoyait en décembre la fermeture possible de 1.231 établissements. On en a fermé, par les arrêtés parus au *Journal Officiel*, 1.647. Il restera, pour l'application de la loi dans les années suivantes, à fermer, pour supprimer l'enseignement congréganiste en France : 622 établissements de Frères et environ 1.200 établissements de femmes.

Le Rapporteur Colin
M. Colin rapporteur de la commission d'enquête, dont on discutera aujourd'hui les conclusions au Palais-Bourbon, est député ministériel ; il fait partie du bloc. Son rapport devrait donc avoir plus d'autorité auprès de la majorité que s'il avait été rédigé par un adversaire du gouvernement.

Mais, voilà, M. Colin, ayant déterminé les responsabilités encourues par M. Combes et blâmé ses procédés, il n'en a pas fait davantage à la presse ministérielle pour traiter le rapporteur son adversaire. Tout député manifestant quelque indépendance est considéré comme traître, le bloc ayant repris à son compte la formule *perinde ac cadaver*.

Ce matin, MM. Clémenceau, Jaurès, Gérault-Richard, Maujan, injuriés et passés à tabac ce pauvre M. Colin, le «*républicain Colin*», comme ils l'appellent maintenant par dérision, car, selon l'événement, R. P. Combes, ne doivent plus être républicains aujourd'hui que ceux qui embrassent aveuglément la détroque, ses pompes et ses œuvres.

Que la Chambre vote ou ne vote pas les conclusions du rapporteur, cela n'empêchera point le ministère d'être fêtré devant le pays.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Paris, 12 juillet.

SEANCE DU MATIN
Séance ce matin à neuf heures, sous la présidence de M. Lockroy, pour discuter la question du gaz à Paris.

M. Georges Berry est un adversaire déclaré de la régie directe. Il donne lecture des différentes combinaisons et propositions faites par les sociétés et les particuliers.

M. Georges Berry. — Vous les avez refusées les uns après les autres. Avec la régie, pour nous donner le gaz à 20 centimes le mètre cube, tout au moins pour les premières années, à cause des sommes considérables de premier établissement que vous allez être obligés de fournir.

M. Georges Berry entre dans une série de critiques qui ont le don d'exciter les interruptions des quelques socialistes qui sont présents.

M. Tournade, lui aussi, combat le système de la commission.

M. Tournade. — Nous sommes effrayés des conséquences de votre projet. La ville de Paris peut y perdre des centaines et des centaines de millions et le rapport de M. Morlot n'est pas fait pour me rassurer !

M. Adrien Weber, socialiste, qui fut, on se le rappelle, le rapporteur hostile au fameux projet Chamon est, par contre, le partisan convaincu de la régie directe.

M. Adrien Weber. — Aucune ville, aucune municipalité qui a fait l'essai de la régie directe ne s'en est jamais trouvée et n'a abandonné le système.

M. Lepellotier. — Et Beauvois ? Et Grenoble ? A Beauvois, les ouvriers se sont mis en grève et la ville a été plongée pendant trois jours dans les ténèbres, la municipalité s'étant pressée de rendre la régie à une Compagnie privée.

M. Weber. — On a déjà fait, au conseil municipal, justice de cet exemple.

M. Emile Morlot, rapporteur, répond à son tour aux adversaires de la régie.

Le rapporteur conclut en faveur du projet.

M. Congy. — Il n'est pas impossible d'en terminer en une seule séance, avec le système de la régie du gaz pour Paris. Le débat doit être long et il est nécessaire de le renvoyer à la première séance de la session d'octobre.

M. le président. — Nous ne pouvons insister sur ce point à l'ordre du jour d'aujourd'hui pour laquelle nous ne sommes pas encore convoqués.

M. Congy demande le renvoi de la question à l'une des premières séances de la session d'octobre.

Il en est ainsi ordonné.

La séance est ensuite levée.

LE RAPPORT COLIN DEVANT LA CHAMBRE
Les préparatifs des ministériels. — Les conclusions du rapporteur. — Les interventions. — Le renvoi des débats. — Les ordres du jour.

AVANT LA SEANCE
Est-ce l'effet de la chaleur, accablante sous un ciel d'orage ? Est-ce la lassitude ? Ou plutôt est-ce la certitude que rien ne sortira de ce débat ? Toujours est-il que les couleurs sont relativement calmes. Les députés, peu nombreux, cherchent les coins frais, bibliothèque ou Lavette.

On se fait peu d'illusions sur le résultat de la séance. Le ministère a assuré fortement ses derrières par des moyens dont il a le secret et qui n'ont rien d'honnêtes ; les scrupules se sont calmés, les indignations sont tombées.

La minorité ministérielle de la commission d'enquête, effrayée de la portée que

peut avoir le rapport de M. Colin, s'est réunie hier soir pour examiner par quels moyens elle pourrait en atténuer l'effet produit sur la Chambre. Après un laborieux échange de vues, elle a décidé de faire un rapport qu'elle présentera en réponse au rapport de M. Colin. C'est M. Simonet qui a été chargé de ce travail.

Le rapport de M. Simonet se terminera par un certain nombre de résolutions qui seront opposées à celles dont M. Colin demandera le vote à la Chambre. Mais M. Simonet et la minorité de la commission se rallieront à l'ordre du jour déposé par les députés du Bloc. La minorité se réunira avant la séance pour approuver le rapport de M. Simonet.

C'est M. Simonet qui interviendrait le premier dans le débat, pour combattre les conclusions de la commission. M. Combes prendrait ensuite la parole. C'est alors que se produirait la petite manœuvre destinée à empêcher la mise au vote des conclusions de la commission. Il s'agirait de faire voter d'abord sur l'ordre du jour de la délégation des gauches, considéré comme question préalable.

Mais on ne peut rien dire, plans et projets sont à la merci d'un incident de séance. Il faut ajouter que l'on s'attend à une intervention de M. Combes.

LA SEANCE
La séance est ouverte à 2 heures 45, sous la présidence de M. Brisson.

Les tribunes sont comblées, beaucoup de dames qui bravent la chaleur. Les députés sont réunis par groupes et échantent des pronostics. Tous les leaders sont à leurs places. On expédie des questions secondaires.

L'élection de M. Normand, à Givors, est validée.

Les projets relatifs : 1. Hygiène et salubrité des mines ; 2. railway souterrain traversant Paris du Nord au Sud ; 3. projet modifiant la législation actuelle en cas de saisie de viande et abattage des animaux pour cause de tuberculose ; 4. projet d'approbation de la convention relative à la construction de deux immeubles à Lyon pour le service des postes, des télégraphes et des téléphones, sont adoptés au milieu du bruit des conversations particulières. On adopte également le projet de crédit pour le service des pensions civiles.

On aborde la discussion des conclusions du rapport Colin sur l'affaire des Chartreux.

L'AFFAIRE DES CHARTREUX
M. Gauthier de Clagny et G. Berry demandent de suite l'ordre du jour pur et simple. D'autre part, MM. Bienvenu Martin, Sarrien, Berteaux et Jaurès proposent l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, considérant le président du Conseil et le secrétaire général du ministère de l'Intérieur au-dessus de tout soupçon, félicite les calorimètres et repousse toute addition, etc. » (Applaudissements à gauche, bruit à droite et au centre.)

M. Simonet, au nom de la minorité de la commission, proteste contre les conclusions de la commission. Il constate que M. Besson et ses amis, les Chartreux, se débattent. (Applaudissements à gauche.)

M. Simonet. — Je regrette que la commission n'ait pas félicité les calorimètres et je rends hommage à l'homme qu'est le président du Conseil, qu'on ne poursuit que parce que depuis deux ans il a lutté contre les congrégations.

Ce grand mot déchaîne les applaudissements de la gauche et les huées de la droite.

M. Simonet. — C'est lui qui, avec sa drolaire habileté, a réglé l'enquête. Il est temps d'en finir avec une enquête que nos adversaires savent si bien manier. (Protestations.)

Le rapporteur de la commission avait un grand droit à remplir, il ne l'a pas rempli. (Applaudissements à gauche. Longues protestations à droite.)

Les autres bancs crient : Pichat ! Le tumulte est indescriptible ; on s'interpelle de banc à banc ; les huissiers ont fort à faire pour calmer tout le monde.

RÉPONSE DE M. COLIN
M. Colin répond :

M. Colin. — J'apprends par l'ordre du jour de la gauche que la commission était chargée de constater l'innocence du président du Conseil. Si j'avais pensé que tel était le but de la commission, je n'aurais pas accepté d'en faire partie mais je n'avais pas besoin d'enquête pour rendre au président du Conseil l'hommage que je lui fais en ce jour d'aujourd'hui. (Applaudissements à gauche. Longues protestations à droite.)

M. Colin continue au milieu du vacarme et des protestations. Les cris de : Pichat ! Pichat ! continuent sur les travées de gauche. L'opposition proteste énergiquement contre cette inconvenance.

M. Colin. — Jamais M. Pichat n'a adressé le moindre reproche au président du Conseil. (Vivantes exclamations à gauche.)

Je ne vois aucune raison de ne pas voter une motion préjudicielle.

M. Flanin. — En volant une motion préjudicielle, la Chambre vote à son honneur. Il y a eu tentative de corruption, et s'il y a eu un intérêt de police supérieur qui commandait de ne pas poursuivre les auteurs de la tentative, l'excusation portée par M. Combes fut un acte réhabilitant. (Bruit à gauche.)

M. Colin. — De toutes nos investigations, nous n'avons pu trouver aucune trace de complications dans le service des postes, des télégraphes et des téléphones. (Bruit à gauche.)

Le vacarme continue ; la gauche crie toujours : Pichat ! Pichat !

M. Combron. — M. Pichat est plus honnête que vous. (Appl. à droite, huées à gauche.)

M. Colin rend compte des travaux de la commission.

M. Colin. — Les paroles de M. Combes indi-

Dernière Heure

également aux Italiens venus en si grand nombre. Il se félicite de voir l'union entre les nations se faire, dans cette rencontre courtoise des armes.

Le toast est vivement applaudi. A ce moment, éclatent les accents de l'Hymne Italien, joué par la musique du 96^e.

M. Franzoni, de Rome, remercie M. Augagneur de ses paroles bienveillantes à l'égard de l'Italie, puis il boit à tous les Français et spécialement au président de la République.

A ce moment, la Marseillaise est entonnée par tous les convives. M. Magagnoli, journaliste italien, porte un toast à tous les tireurs du monde, à tous les tireurs qui ont fraternisé avec l'Italie, il boit à la France et termine par le cri de : « Vive la France ! »

On applaudit ensuite les toasts chaleureux de M. Parato et Basso, consul italien à Genève.

LES RESULTATS DU TIR. M. Duffier donne lecture des résultats :

Catégorie VI (200 mètres). — MM. Boiron, 45 points; Jacques Lantard, 44 points. Catégorie IX (Espérance). — MM. Darcel, 27 points; Fouchier, Depassio, Blanchet, 26 points; Massin, Frey, 25 points.

Catégorie XIII. — MM. Abadie, 92 points; Gauthier, d'Appaincourt, 90 points; José Masso, 86 points.

Catégorie James. — Mmes Bourdon, 49 points; Granthé, Defort, 48 points; Bonnet, Franchet, 46 points. Catégorie XVII. — MM. Carlier, 56 points; Earle, Bergerot, 55 points; Fauconnier, Fournier, Hardy, 54 points.

Championnat de France (revolver d'ordonnance, classement provisoire). — MM. Petitfour, Fauvel, Guenault, Conrroun, Gaillard, Sennier.

beyron. Chevallier, Chenevard, Frobert, Flancs. Samedi 16 juillet, 2 h. soir. — MM. Latour, Martel, Marthourey.

Oral, vendredi 15 juillet, 7 h. 1/2 matin. — MM. Arnoux, Berthelin, Bertran, Bossy, de Camaret, Gorneloup, Delestrac, Devieux, Drouot, Dubois, Dupont, de Dinchin, Dupré, Gerbault, Gardel, Jangey.

Oral, samedi 16 juillet, 8 heures du matin. — MM. Lamy, Laurent, Léger, Magnin, Marguet, Mouton, Pépin, Pute-Cotie de Rensville, Rolandez, Rogues, Sautereau, Trouillet.

Oral, samedi 16 juillet, 7 h. 1/2 du matin. — MM. Eyrolles, Bardin, Beauvais, Philibert Berger, Bergeron, Berthe, Charrier, Chénard, Boyer, Brun, Camilleri, Charbonnier, Chataignon, Collet, Albert Comte, Paul Comte, Coussat, Dalmas, Damas, Denis, Duvernoy.

Oral, Lundi 18 juillet, 7 heures 1/2 du matin. — MM. Jean Berger, Biolley, de Châteon, Dufresne, Gaston Favre, Fèvre, J.-B. Fayet, Francallor, Fromaget, Gauthier, Giletto, Girard, Léon Grézaud, Guérret, Guignard, Journoud, Maître-pierre, Ratinef, Verrier.

Oral, Lundi 18 juillet, 8 heures du matin. — MM. Lagrost, Mahout, Montemard, Morel, Moulinier, Perrin, Ponsot, Rousset, Serré, Thevenon, Trinquès, Truchan, Vachez, Valley, Viennois, Walrand.

Sont admis définitivement : 1^{re} partie, nouveau régime (sciences, langues vivantes) : MM. Bayozet, Bocca, Bouvier, Léques, Reverdy, Soucl.

2^e partie, classique (lettres, mathématiques) : MM. Weynryel bien, Boushona, Paquet a. b., Lamberge a. b., Anier, Duc, Eymard, Lombard, Marrel, Pouilloux, Tignol.

MM. Bonneton, Crétinon, Desmazes, Lévêque, Remontet, Rougier. MM. Bois, Canet, Faujas, Moulin Paul, Thévenoux.

dimanche, 17 juillet une seule représentation au Nouveau-Théâtre. De l'eau, s. v. p. — Depuis plusieurs jours, nous recevons des plaintes d'habitants du sixième arrondissement, qui sont complètement privés d'eau.

Cette situation devient intolérable et nous espérons bien que le service municipal des eaux prendra immédiatement des mesures pour y remédier.

Brasserie-Confort-Voyage. A. BASTET, Lyon. Approuvée par la Société d'Hygiène de France. Indispensable en voyage. En vente Hôtels et Magasins articles voyage.

QUINA CHABLY. Phé du Serpent. — Au 1^{er} étage : Le boratoire spécial et exclusif pour l'exécution des ordonnances des Médecins.

PRESSOIRS DURAY. Voir annonce 4^e page. Faits Divers. A Paris de confiance. — Un brasseur de notre ville M. X... avait chargé de ses papiers nommé Antoine B... âgé de 38 ans, d'encaisser une facture se montant à 200 fr.

Arrestations. — La police de la Sûreté a arrêté hier un nommé Chopard Eugène, 49 ans, recherché pour vols qualifiés à Lyon. Trois de ses complices, qui sont déjà sous les verrous, Pinoli, Besson et Gonnat, doivent comparaître devant les assises.

Accident dans un travail. — Mme Victoire Beaulard, âgée de 45 ans, demeurant rue du Repos, 32, se trouvait dans un travail de la grande rue de la Guillotière. Tout à coup elle glissa et tomba sur les débris d'une brique.

Le feu à la passerelle Saint-Georges. — Hier, à six heures du soir, un commencement d'incendie a éclaté au lablier de la passerelle Saint-Georges (rive droite). Un gardien de la paix, prévenu, s'est rapidement rendu maître du feu, que l'on suppose avoir été communiqué par un fumeur imprudent.

Renversée par une automobile. — A dix heures et demie du matin, une automobile conduite par M. Jean C..., demeurant rue de la Thibautière, a heurté et renversé, place Bellecour, Mme Grégoire, âgée de 65 ans, ménagère, habitant rue de la République, 3, qui a été légèrement blessée à la main droite.

Aggression. — Hier soir à onze heures des passants trouvaient rue de Dijon, étendu sur la chaussée, un homme poussant des gémissements. On a vu les gens de la nuit qui le transportèrent à l'hôpital de la Croix-Rousse.

Un plancher qui s'effondre. — Mme Giannoso, épicière, 28, rue Bellecour, était hier à l'étage de sa maison, quand soudain le plancher s'effondra sous elle. La malheureuse fut précipitée dans une cave, de la hauteur de plusieurs mètres.

la candidature républicaine du citoyen Dumortier, maire de Ponnionay et conseiller d'arrondissement du canton de Vaugneray a été acclamée par tous les citoyens présents.

Maire de Ponnionay depuis plus de 40 ans, le citoyen Dumortier qui est un agricien des plus estimés dans le canton, succéda en 1900, comme conseiller d'arrondissement, au citoyen Perret, élu conseiller général à quelques voix de majorité.

Nul choix ne pouvait donc être meilleur et nous osons espérer que le 31 juillet, le citoyen Dumortier sera l'élu de la démocratie républicaine et indépendante de notre canton.

MORT MYSTÉRIEUSE. Sury-le-Comtal, 12 juillet. La paisible et coquette ville de Sury-le-Comtal est en émoi; ce soir riant de la plaine du Forez vient d'être attiré par une mort sur laquelle plane encore un sombre mystère.

La dame Pinet, née Fleurie Bonet, âgée de 53 ans, était domiciliée à Sury-le-Comtal. Un de ses fils, marié, exerce la même profession, rue Parmentier. Depuis longtemps, elle semblait atteinte d'une maladie nerveuse qui la rendait d'un commerce difficile.

Les médecins qui la soignaient avaient en vain fait appel aux ressources de l'art. La dame Pinet, dont l'état nerveux s'aggravait de jour en jour, devenait de plus en plus irritable. Son mari en souffrait et plusieurs fois des discussions, des querelles éclataient.

Dimanche dernier, à 5 heures, des voisins, apercevant avec inquiétude la femme Pinet, à sa porte, la pauvre malade. Elle semblait plus exaltée encore que de coutume et gesticulait vivement; en phrases inintelligibles, elle semblait proférer des menaces contre quelqu'un qu'elle ne voyait pas.

Les passants, les promeneurs considéraient avec une curiosité mêlée de pitié la pauvre femme et poursuivaient leur chemin. Elle ne devait pas la revoir.

Le lendemain, on apprenait que la femme Pinet était morte, au moment que la femme Pinet était morte, au moment que la femme Pinet était morte.

Le grand succès du CACAO VAN HOUTEN a fait naître un grand nombre d'imitations, mais il est universellement reconnu (une comparaison en donnera facilement la preuve) qu'aucune d'elles n'a pu égaler le produit de l'inventeur pour sa solubilité et son goût exquis. Aussi, on y revient toujours.

Pour purifier une carafe (un litre) il suffit d'y ajouter simplement 15 à 20 grammes de Citronnelle Trappistines, ce qui constitue une eau de table parfaite, et saine, digestive, agréable, désaltérante et à la portée de toutes les bourses.

BOURSE DE LONDRES. Consolidés... 89 5/8. Rio-Tinto... 43 5/16. Italien... 101 3/4. De Beers... 48 7/8. Extérieure... 86. Goldfields... 6 5/8. Pure Union... 85. East Rand... 7 1/2. Banque Ottom... 12 3/4. Chartered... 1 1/2. Suez... 164 1/2.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR. Paris, 12 juillet. — Sont promus officiers le colonel Durand, du 3^e; le chef de bataillon Laurent, du 10^e; le lieutenant-colonel Gardin, du 157^e; le chef de bataillon Morizot, du 158^e; le lieutenant-colonel Carré, du 4^e dragons; le commandant Ruesch, de la 15^e légion de gendarmerie.

Paris, 12 juillet. — La commission des pétitions vient d'autoriser M. Marot à déposer le rapport sur la pétition adressée par le commandant Guignet et déposée sur le bureau de la Chambre par M. Laisies.

LA GREVE DE BREST. Brest, 12 juillet. — Ce soir a eu lieu une réunion coopérative-socialiste. Aucun incident. Les grèves des tramways suivent leur cours. Les rics continuent à être gardées militairement.

AU MAROC. Tanger, 12 juillet. — Le gouvernement marocain vient de faire commencer la construction d'une nouvelle douane sur la batterie qui fait face au port. Les tribus voisines et Erraisouil ont adressé à Mohammed et Terres lettres dans lesquelles ils déclarent que si les travaux de ces bâtiments continuent ils envahiront Tanger.

LE BEY DE TUNIS A PARIS. Paris, 12 juillet. — Le bey a quitté l'hôtel à 7 heures 25 pour le dîner à l'Élysée. Il était en grande tenue de général tunisien avec grand cordon de la légion d'honneur. Dans le landau étaient M. Pichon, le commandant Poulet, le fils du bey. Sa suite suivait dans d'autres voitures.

LE DINER A L'ÉLYSÉE. Paris, 12 juillet. — Le bey et sa suite ont dîné à l'Élysée. Le dîner assistaient le président et Madame Loubet, les personnages de la suite du bey, le résident de France, Tunis, le gouverneur d'Algérie, les présidents de la Chambre, du Sénat, les ministres, les généraux Brugère, Dessirier, Florentin, Duchesne, Donop, Langlois, Hagron, les vice-amiraux Fournier, de Maigret, les généraux et chefs de corps de l'armée de Paris, le préfet de la Seine, le président du conseil municipal.

Après le dîner offert au bey, il y eut à l'Élysée une brillante réception à laquelle prirent part de nombreuses notabilités du corps diplomatique et parlementaire. Vers 10 heures, le bey s'est rendu, en compagnie de M. et Mme Loubet, dans les jardins de la présidence brillamment illuminés et où se faisait entendre un orchestre de tziganes. A 10 heures 35, le bey, accompagné du résident général de Tunisie et du commandant Roules, est rentré avec ses deux filles à l'Élysée-Palace. Un escadron du 4^e cuirassiers lui fit escorte.

La Guerre Russo-Japonaise. ASSAULT DE PORT-ARTHUR REPOUSSÉ. ÉNORMES PERTES JAPONAISES. Moukden, 12 juillet. D'après des nouvelles de sources japonaises, l'attaque des Japonais contre les positions russes de Port-Arthur a eu lieu le 11 juillet. Elle a été repoussée avec des pertes énormes.

Les pertes de l'ennemi causées par les mines russes atteignent, dit-on, trente mille hommes. A PORT-ARTHUR. Tché-Fou, 12 juillet. — On rapporte que cinq croiseurs et plusieurs torpilleurs russes sortis de Port-Arthur ont bombarde les positions japonaises sur la côte orientale et sont rentrés sans avoir souffert.

Tokio, 12 juillet. — L'amiral Togo rapporte que les torpilleurs japonais approchent du barrage d'entrée à la nuit dernière. Ils attaquent la vedette du type Atama. Le résultat est inconnu. Les torpilleurs se sont retirés indemnes.

LA RETRAITE DE KAI-PING. Saint-Petersbourg, 12 juillet. — Un correspondant russe télégraphie que les Russes préparent avec un grand calme leur retraite de Kai-Ping. Ainsi, quand le lendemain matin 35 compagnies d'Infanterie japonaise se précipitèrent avec une furie extraordinaire pour forcer le passage de la rivière et entrer à Kai-Ping, ils ne trouvèrent plus personne. Il n'y avait plus que la fumée des entrepôts russes. Il y avait longtemps que les batteries russes étaient installées plus loin, d'où elles envoyèrent sur les Japonais une grêle d'éclats.

La journée se passa tout entière en duels d'artillerie; il y eut peu de coups de fusil. Seuls, les cosaques restés à l'arrière-garde pour protéger la retraite, firent sur l'artillerie japonaise.

FIN DE NOS DÉPÊCHES DE NUIT. Communications et Avis Divers. Les Gars de l'Allier. — Liste des numéros gagnants de la tombola.

Les Gars de l'Allier. — Liste des numéros gagnants de la tombola. 5 41 26 43 69 79 85. 91 432 454 444 452 474 474.

Les lots seront remis contre les billets gagnants, les mardi, jeudi et samedi, de 8 heures et demie à 10 heures du soir, au siège social, 7, rue du Gare.

AVIS DE DÉCÈS. Les amis et connaissances des familles Gavand, Gourdat, Goutard, Sibille et Ribaud qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part de décès de Monsieur Louis Gavand.

AGENCE LUBIN Fondée en 1874 à Lyon, 104, rue Hôtel-de-Ville, Billets-circulaires de famille, Excursions accompagnées, Coupons d'hôtels, Gorges du Tarn.

CONCERT DE L'HORLOGE. — Ce soir, à 8 heures, concert varié. A 9 heures 1/4, Rien ne va plus, revue locale de MM. Talmont et Talmont. Tous les soirs, Dimanches et fêtes, matinée à deux heures.

CONCERTS BELLECOUR. — Tous les soirs, à 8 heures 1/2, Concert par l'Orchestre du Grand-Théâtre.

BRASSERIE DUPUIS (Croix-Rousse). — Tous les soirs, grand orchestre, 20 exécutants, le célèbre orchestre Rivier, 20 exécutants. Matinées, dimanches et fêtes, de 4 à 6 heures.

PUNÉRAILLES D'AUJOURD'HUI. Premier arrondissement. — Villelongue Claudin, 37 ans, église Saint-Poly-carpe, 9 h.

CHRONIQUE

Externat de jeunes gens. — L'externat de jeunes gens dit « Le Sacré-Cœur » du quai de la Guillotière, ancienne Ecole Centrale Lyonnaise, aura sa distribution des prix le 20 courant, à 8 heures 1/2 du matin dans le local de l'école.

La fête vénitienne du 14 juillet. — Les propriétaires de bateaux devant prendre part au concours sont informés qu'ils doivent en rendre avec leurs bateaux, le 14 juillet, pour les visites du jury : 1^o Avant 2 heures dans le bassin de l'Archevêché; 2^o Le soir à 8 heures 1/4 vers le ponton Bellecour.

La troupe qui entoure Mme Moreno, Pétrole de la tournée, est excellentement composée, avec, notamment, la charmante Mlle Sylvie, spécialement engagée pour le rôle de Syvella. M. Vast a confié la direction de la tournée à M. Zeller, le sympathique administrateur des matinées du Jardin d'acclimatation.

La tournée Vast avant de se rendre à Aix-Allevard, Divonne et Evian donnera dimanche 10 juillet, s'est réuni, à La Demi-Lune, le congrès cantonal organisé par le comité républicain progressiste du canton de Vaugneray pour le choix d'un candidat à l'élection du 31 juillet.

Le premier banquet officiel aura lieu sous la présidence de M. le maire Marin. Le second, organisé à l'Hôtel Chénery, par le comité républicain démocratique de la Demi-Lune réunira les véritables républicains.

Sainte-Foy-Lyon. — Concours de boules. — Hier dimanche l'association des anciens élèves des Frères donnaient son concours de boules annuel.

Le grand succès du CACAO VAN HOUTEN a fait naître un grand nombre d'imitations, mais il est universellement reconnu (une comparaison en donnera facilement la preuve) qu'aucune d'elles n'a pu égaler le produit de l'inventeur pour sa solubilité et son goût exquis. Aussi, on y revient toujours.

Le grand succès du CACAO VAN HOUTEN a fait naître un grand nombre d'imitations, mais il est universellement reconnu (une comparaison en donnera facilement la preuve) qu'aucune d'elles n'a pu égaler le produit de l'inventeur pour sa solubilité et son goût exquis. Aussi, on y revient toujours.

Le grand succès du CACAO VAN HOUTEN a fait naître un grand nombre d'imitations, mais il est universellement reconnu (une comparaison en donnera facilement la preuve) qu'aucune d'elles n'a pu égaler le produit de l'inventeur pour sa solubilité et son goût exquis. Aussi, on y revient toujours.

Courrier des Sports

Les personnes désireuses d'assister à la réunion du 14 juillet, au vélodrome Tétèze, 1^{er}, sont priées de venir retirer leur cartes chez M. Paulard, 10, rue Childebert.

Courrier des Spectacles

Concert de l'Horloge. — L'Horloge est bien le spectacle estival rêvé, surtout quand la revue Rien ne va plus... dont le succès est toujours retentissant.

Le grand succès du CACAO VAN HOUTEN a fait naître un grand nombre d'imitations, mais il est universellement reconnu (une comparaison en donnera facilement la preuve) qu'aucune d'elles n'a pu égaler le produit de l'inventeur pour sa solubilité et son goût exquis. Aussi, on y revient toujours.

Courrier des Sports

Les personnes désireuses d'assister à la réunion du 14 juillet, au vélodrome Tétèze, 1^{er}, sont priées de venir retirer leur cartes chez M. Paulard, 10, rue Childebert.

Courrier des Spectacles

Concert de l'Horloge. — L'Horloge est bien le spectacle estival rêvé, surtout quand la revue Rien ne va plus... dont le succès est toujours retentissant.

Le grand succès du CACAO VAN HOUTEN a fait naître un grand nombre d'imitations, mais il est universellement reconnu (une comparaison en donnera facilement la preuve) qu'aucune d'elles n'a pu égaler le produit de l'inventeur pour sa solubilité et son goût exquis. Aussi, on y revient toujours.

Courrier des Sports

Les personnes désireuses d'assister à la réunion du 14 juillet, au vélodrome Tétèze, 1^{er}, sont priées de venir retirer leur cartes chez M. Paulard, 10, rue Childebert.

Courrier des Spectacles

Concert de l'Horloge. — L'Horloge est bien le spectacle estival rêvé, surtout quand la revue Rien ne va plus... dont le succès est toujours retentissant.

Le grand succès du CACAO VAN HOUTEN a fait naître un grand nombre d'imitations, mais il est universellement reconnu (une comparaison en donnera facilement la preuve) qu'aucune d'elles n'a pu égaler le produit de l'inventeur pour sa solubilité et son goût exquis. Aussi, on y revient toujours.

LES BACCALAURÉATS

Liste des admissibles résidant hors de Lyon : 1^{re} partie. Nouveau régime. (Sciences, langues vivantes). Oral, vendredi 15 juillet, 2 h. soir. — MM. Allègre, Bayle, Béal, Bridier, Cham-

COURS DE LYON

Table of market prices in Lyon, including various commodities and financial instruments.

COURS DE PARIS

Table of market prices in Paris, including various commodities and financial instruments.

MINES D'OR

Table of gold mine prices, listing various mines and their current market values.

BULLETIN FINANCIER

Financial bulletin text discussing market trends, gold prices, and economic news.

Continuation of the financial bulletin text, providing further analysis and market commentary.

Section titled 'Obligations' and 'Paris', containing information about bonds and local market news.

Section titled 'Informations Financières', providing news and updates on financial markets.

Advertisement for 'USINE dite USINE DE LA MOUCHE', detailing its location and services.

Advertisement for 'AVIS DE VENTE', a public notice regarding property or business matters.

Large advertisement for 'S^{te} DE PUBLICITE Artistique et Commerciale', offering advertising services.

Advertisement for 'A VENDRE PROPRIETE à LYON', offering property for sale.

Advertisement for 'MANDARINS', a brand of products with 'Qualité extra supérieure'.

Advertisement for 'Guérison Sûre et Radicale' for migraines and neuralgias, featuring 'DRAGÉES'.

Advertisement for 'PRESOIRES' (presses) and other mechanical equipment.

Advertisement for 'ANNONCES ET RECLAMES' (advertisements and notices) with various services.

Advertisement for 'PETITJEAN 9 RUE HALLES PARIS', a shop or business.

Advertisement for 'ASTI-MOUSSEUX' and 'H. BAUCHE & C^{ie}', featuring sparkling wine and other products.

Advertisement for 'BYRRH' wine, highlighting its quality and origin.

Advertisement for 'LIBRAIRIE UNIVERSSELLE', a bookstore.

Advertisement for 'LOTTERIE' (lottery) with prize amounts and ticket information.

Advertisement for 'LE RAPPEL REPUBLICAIN' newspaper, including subscription rates.

General notice for the 'RAPPEL REPUBLICAIN' newspaper, providing contact information.

Story 'ROGER-LA-HONTE' by Jules MARY, beginning with 'C'est trop, mon oncle, beaucoup trop...'.

Continuation of the story 'ROGER-LA-HONTE'.

Continuation of the story 'ROGER-LA-HONTE'.

Continuation of the story 'ROGER-LA-HONTE'.

Continuation of the story 'ROGER-LA-HONTE'.

Continuation of the story 'ROGER-LA-HONTE'.